

Projet



ÉCOLE-DES-CŒURS-VAILLANTS CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018

Réunion tenue dans les locaux de l'École Cœur-Vaillant-Campanile

Procès-verbal de la rencontre du 17 octobre 2017

Étaient présentes et présents :

M^{me} Natalie Blais, directrice de l'École des Cœurs-Vaillants
M^{me} Valérie Gauthier, directrice adjointe de l'École Cœur-Vaillant-Campanile
M^{me} Annick De Warren, représentante du personnel enseignant (CV)
M^{me} Marie-Pierre Martin, représentante du personnel enseignant (CV)
M^{me} Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant (CV)
M^{me} Caroline Côté, représentante du personnel enseignant (CVC)
M^{me} Sandra St-Onge, représentante du personnel enseignant (CVC)
M. Samuel Déry, représentant du service de garde (CV)
M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien (CVC)
M. Luis Castonguay, représentant des parents (CVC)
M. Éric Garon, représentant des parents (CVC)
M^{me} Élane Lajoie, représentante des parents (CVC)
M^{me} Marie-Ève Jalbert, représentante des parents (CV)
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents (CVC)
M^{me} Amélie Desbiens Michaud, représentante des parents (CV)

Étaient absentes et absents :

M^{me} Ariane, représentante des professionnels
M. Denis Royer, représentant des parents (CV)
M^{me} Julie Charest, représentante des parents (CV)
M. Mohammed Sangare, représentant des parents (CV)

Invités :

M. Gaston Dionne, commissaire

Projet

1. Ouverture

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Blais constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Mme Blais explique qu'il nous manque un membre représentant de parents, car une maman élue lors de l'assemblée générale de parents a dû se désister pour des raisons personnelles. Il est convenu avec le conseil que Mme Gauthier vérifiera auprès de madame Montour, maman qui a présenté sa candidature lors de l'assemblée générale de parents pour CVC, si elle est toujours intéressée à être membre du conseil d'établissement pour un mandat de 1 an étant donné que le siège est destiné à Cœur-Vaillant.

1.2. Présentation des membres

1.3. Adoption de l'ordre du jour

Quelques points sont ajoutés à l'ordre du jour : horaire des rencontres de parents, classe multi-niveaux, Seesaw, nouveau formulaire de service de garde et Scholastic. L'ordre du jour est proposé par Mme Lajoie, appuyée par Mme Lambert.

2. ÉLECTION DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF DU CONSEIL

2.1. Adoption des règles d'élection (document 1)

Madame Blais présente les règles d'adoption.

2.2. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Madame Blais est nommée.

2.3. Élection du président

Madame Blais précise le rôle du président.

Mme Lambert propose madame Lajoie. Madame Jalbert propose Mme Nolet. Mme Lajoie propose Mme Jalbert. Mme Jalbert refuse. Mme Nolet et Mme Lajoie acceptent.

Le conseil passe au vote. Mme Lajoie est élue.

2.4. Élection du vice-président

Madame Blais précise le rôle du vice-président.

M. Garon propose Mme Nolet. M. Castonguay se propose. Mme Nolet propose M. Garon.

M. Garon refuse. M. Castonguay accepte. Mme Nolet refuse. M. Castonguay est donc élu par acclamation.

2.5. Élection du représentant au comité de parents

Mme Lajoie propose Mme Nolet. Mme Nolet accepte et est donc élue par acclamation.

2.6. Élection du trésorier

Madame Jalbert précise le rôle du trésorier. Mme Desbiens Michaud se propose et elle est élue par acclamation.

2.7. Nomination du secrétaire

Projet

Madame Blais propose que madame Gauthier s'occupe de faire la tâche de secrétaire et que les sous, normalement octroyés à la secrétaire, soient donnés pour un projet de salle sensorielle pour les élèves des classes des Étoiles Filantes. Le conseil accepte cette proposition.

3. OUVERTURE (SUITE)

3.1. Adoption du calendrier des rencontres 2017-2018 (document 2)

L'adoption du calendrier est proposée par Mme DeWarren, appuyée par Mme Martin.

3.2. Adoption des règles de régie interne (document 3)

Les règles sont proposées par M. Castonguay qui est appuyé par Mme Côté.

3.3. Dénonciation d'intérêt et divulgation des renseignements personnels (documents (4) remis sur place et envoyés par courriel le 13 octobre).

Les documents sont remis aux membres et seront remis à la direction pour être conservés à l'école.

3.4. Présence des commissaires aux réunions

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Madame Blais explique que ce point revient à chacune des réunions et que, si un parent ou un membre du personnel désire s'adresser au conseil, il doit d'abord en aviser la direction ou le président.

Aucune intervention ce soir.

5. INFORMATIONS

5.1. Des commissaires

M. Gaston Dionne souligne l'implication importante des parents et les remercie de leur engagement. Il souligne également l'humanité particulière de cette école et sa fierté de la représenter.

5.2. Du président

Aucune

5.3. Du trésorier

Aucune

5.4. Du représentant au Comité de parents

Aucune

5.5. Des représentants des membres du personnel

CVC

Le party hot-dog fut une réussite. Beaucoup d'activités de financement seront mises en branle pour financer le projet du terrain de soccer sur la cour d'école.

Les marches réveil-matin sont en cours pour tout le mois d'octobre.

Dre Sanguine, thérapeute de la fondation Dre Clown est venue faire la lecture publique de son livre écrit avec Dre Pedalo. Cette lecture fut un événement réussi avec les groupes des

Projet

Étoiles Filantes. Les Étoiles-Filantes débiteront une autre session de thérapies hebdomadaires avec les Dre Clowns dans quelques semaines.

Zoom Nature a fait une activité au premier cycle.

CV

L'OSQ est venue faire une présentation grâce à l'enseignant de musique. Le 13 novembre prochain, tous les élèves de l'école se rendront voir une représentation de l'orchestre symphonique de Québec.

Une sortie à l'école de cirque a eu lieu.

5.6. De la directrice adjointe

CVC

Les ententes ont été finalisées pour le nouveau lignage du stationnement. Le tout devrait être fait dans les prochains jours. Mme Gauthier a rencontré M. Salvano pour remettre à jour le site Internet sur le projet de la cour d'école qui avait été fait avec M. Germain. Un travail est également fait pour mettre à jour les documents promotionnels du projet de la cour d'école. Ce travail sera utile pour faire des demandes de financement pour amasser des sommes à investir sur notre cour.

6. APPROBATIONS

6.1. Activités éducatives et sorties 2017-2018

Mme St-Onge Propose, appuyée par M. Dery.

Sortie à l'OSQ le 13 novembre 2017

Pas besoin d'approuver, car cette sortie n'occasionne aucun sous et ne nécessite pas de changement à l'horaire.

7. DIVERS

7.1. Désinstitutionalisation

Les éléments sont réunis pour faire vivre deux institutions. Le conseil d'établissement sera consulté. Madame Blais a consulté tous les corps d'emploi des deux bâtisses et rien de négatif ressortirait de ce projet. Les avantages à une école institutionnelle: travailler en équipe, avoir une seule assemblée générale, avoir un seul CPEE, avoir un seul projet éducatif. Les inconvénients d'une école institutionnelle : les deux écoles n'ont pas la même réalité, la clientèle est différente, les besoins sont différents. Madame Blais précise qu'il n'y aurait aucun avantage financier. Mme côté soulève que la désinstitutionalisation amènera nécessairement un changement de nom. Madame Nolet soulève 4 questions : Qu'est-ce qu'on partage ? Quel sera l'impact sur les enfants ? Quel sera l'impact sur le personnel ? Quel sera l'impact sur la directrice-adjointe ? M. Garon questionne la courbe démographique. Mme Blais explique que la clientèle est à la hausse depuis les dernières années. Plusieurs élèves ont dû être transférés cette année car plusieurs classes sont à pleine capacité.

7.2. LE PROJET EDUCATIF DE L'ÉCOLE-DES-CŒURS-VAILLANTS

Début des travaux en janvier 2018

Mme Blais propose de reporter le début des travaux à mars 2018 à cause de la possibilité d'une désinstitutionalisation. La proposition est acceptée par le conseil.

Projet

7.3. HORAIRE DES RENCONTRES DE PARENTS

Mme Lajoie propose de revoir la planification des rencontres de parents du début d'année pour faciliter la possibilité de rencontrer plusieurs enseignantes. Mme Gauthier analysera sérieusement cette proposition pour le début de la prochaine année.

7.4. CLASSES MULTI-NIVEAUX

Mme Lajoie nomme l'importance de s'assurer d'informer les parents du fait que leurs enfants se retrouvent dans une classe multi-niveaux. Ils doivent être rassurés.

M. Castonguay explique le besoin des parents de comprendre le fonctionnement d'une classe multi-niveaux. Il est nécessaire de répondre aux questions.

7.5. SEESAW

Mme Lajoie propose de faire un dossier d'informations sur Seesaw pour bien informer les parents de l'utilité et des avantages de Seesaw. Cet outil facilite la communication entre les parents et l'enseignant.

7.6. NOUVEAU FORMULAIRE DE SERVICE DE GARDE

Mme Lajoie souligne que le nouveau formulaire est très intéressant, on peut répondre pour deux enfants de la même famille sur la même feuille, mais attention si la réponse n'est pas la même pour les deux enfants, on ne peut pas l'indiquer. Voir s'il est possible d'améliorer cette particularité.

7.7. SCHOLASTIC

Le conseil approuve la poursuite de cette pratique.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

21h28

La levée de l'assemblée est proposée par Mme St-Onge, appuyée par M. Garon.

Élaine Lajoie, Présidente

Natalie Blais, Directrice